

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT**

avec
COMPTES ANNUELS
au 31 décembre 2025
de la

**CROIX-ROUGE SUISSE
DU CANTON DU JURA**

PORRENTRUY

A3090/og/5/01.04.2026

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

à l'assemblée générale des membres de la

Croix-Rouge suisse du canton du Jura, Porrentruy

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe), de la Croix-Rouge suisse du canton du Jura, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.


La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Porrentruy, le 1er avril 2026

GNG REVISION Sarl


Olivier Godat
Expert-réviseur agréé
(responsable du mandat)

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe)

BILAN AU 31.12.2025

ACTIF	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Actif circulant		
Trésorerie	208 326.14	216 511.90
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	82 772.27	80 799.50
- Créances envers des tiers	95 072.27	92 799.50
- Provision pour pertes sur créances	-12 300.00	-12 000.00
Autres créances à court terme	11 557.00	7 155.85
Actifs de régularisation	229 585.51	194 431.75
<i>Total de l'actif circulant</i>	532 240.92	498 899.00
Actif immobilisé		
Immobilisations financières	22 735.78	22 714.36
- Garantie	22 735.78	22 714.36
Immobilisations corporelles	93 572.00	68 379.00
- Aménagement des locaux Delémont	20 394.00	27 192.00
- Mobilier et installations	7 372.00	14 322.00
- Machines de bureau et informatique	14 743.00	24 562.00
- Appareils de systèmes d'alarme	403.00	2 302.00
- Véhicules	50 660.00	1.00
<i>Total de l'actif immobilisé</i>	116 307.78	91 093.36
TOTAL DE L'ACTIF	648 548.70	589 992.36
PASSIF		
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	74 890.96	65 772.85
Autres dettes envers les assurances sociales et collectivités publiques	19 654.31	20 230.01
Passifs de régularisation	100 216.85	274 412.05
<i>Total des capitaux étrangers à court terme</i>	194 762.12	360 414.91
Capital des fonds		
Capital des fonds avec affectation limitée	77 071.75	40 142.36
<i>Total du capital des fonds</i>	77 071.75	40 142.36
Capital de l'organisation		
Capital libre (général) au début de l'exercice	90 335.09	3 902.85
Capital lié	220 100.00	99 100.00
Excédent de produits de l'exercice	66 279.74	86 432.24
<i>Total du capital de l'organisation</i>	376 714.83	189 435.09
TOTAL DU PASSIF	648 548.70	589 992.36

COMPTE D'EXPLOITATION 2025

	2025	2024
	CHF	CHF
Produits		
Produits des dons	380 117.16	427 609.68
- Produits de dons et campagnes de collectes de fonds	380 117.16	427 609.68
Produits des projets et des prestations de services	1 202 625.85	1 061 871.64
Contributions des pouvoirs publics	304 188.00	266 260.00
- Contributions pour l'aide à la vieillesse selon LAVS, art. 101bis	304 188.00	266 260.00
Contributions d'œuvres d'entraide, d'institutions	110 733.46	142 884.59
- Contributions affectées pour l'acquisition d'un véhicule	63 900.00	0.00
- Autres contributions affectées de la <i>Fondation humanitaire CRS</i>	13 855.00	0.00
- Autres contributions affectées de la <i>CRS</i>	18 696.46	68 672.89
- Autres dons et contributions affectées	14 282.00	74 211.70
TVA	-46 642.97	-39 590.38
Produits d'exploitation	1 951 021.50	1 859 035.53
Charges		
Charges pour dons et campagnes de collecte de fonds	-72 889.48	-163 915.83
Redistribution de dons affectés	-15 997.05	-9 194.29
Charges directes des projets et des prestations de services	-1 266 269.14	-1 115 341.90
- Achats et prestations de tiers	-640 247.94	-563 798.20
- Salaires et charges sociales	-611 455.80	-536 516.80
- Charges de véhicules et de transports	-14 565.40	-15 026.90
Charges administratives et indirectes	-414 868.84	-502 054.00
- Salaires indirects	-180 888.18	-252 880.15
- Charges sociales	-41 078.45	-55 569.65
- Autres charges de personnel	-19 676.82	-19 486.24
- Charges de locaux	-90 876.51	-81 497.20
- Assurances	-3 641.15	-3 635.45
- Charges d'administration	-78 707.73	-88 985.31
Amortissements sur immobilisations corporelles	-49 079.95	-38 351.80
Charges d'exploitation	-1 819 104.46	-1 828 857.82
Résultat d'exploitation (avant intérêts)	131 917.04	30 177.71
Charges financières	-168.33	-5 502.26
Produits extraordinaires, uniques ou hors période	92 825.22	0.00
Charges extraordinaires, uniques ou hors période	-364.80	0.00
Résultat avant les variations du capital des fonds	224 209.13	24 675.45
Allocations au capital des fonds	-63 910.30	-8 388.21
Utilisations du capital des fonds	26 980.91	15 845.00
Résultat avant les variations du capital de l'organisation	187 279.74	32 132.24
Allocations au capital de l'organisation	-121 000.00	0.00
Utilisations du capital de l'organisation	0.00	54 300.00
Excédent de produits de l'exercice	66 279.74	86 432.24

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2025

	Solde initial 01.01.2025 CHF	Allocations	Utilisations	Transfers internes	Allocation du résultat	Solde final 31.12.2025 CHF
Capital des fonds (fonds affectés)						
Noël pour tous	2 888.21	10.30				2 898.51
Développement Croix-Rouge						
Jeunesse	8 500.00		-40.91			8 459.09
Service proches-aidants	154.15					154.15
Aménagement Delémont	28 600.00		-13 700.00			14 900.00
Véhicule	0.00	63 900.00	-13 240.00			50 660.00
Total du capital des fonds	40 142.36	63 910.30	-26 980.91	0.00	0.00	77 071.75
Capital de l'organisation						
<i>Fonds libres</i>						
Capital propre	3 902.85			86 432.24		90 335.09
Total des fonds libres	3 902.85	0.00	0.00	86 432.24	0.00	90 335.09
<i>Capital lié</i>						
Renouvellement des véhicules	0.00	20 000.00				20 000.00
Développement nouvelles activités	0.00	10 000.00				10 000.00
Service alarmes à domicile	40 000.00					40 000.00
Fête de Noël	10 000.00					10 000.00
Journée des malades	5 000.00					5 000.00
Développement service Relève						
Proches-Aidants	27 000.00					27 000.00
Formation	2 100.00					2 100.00
Nouveaux bureaux - meubles	0.00	5 000.00				5 000.00
Nouveau programme formation	0.00	26 000.00				26 000.00
Déménagements bureaux	0.00	20 000.00				20 000.00
Nouvelle organisation levée de fonds	0.00	10 000.00				10 000.00
Projets divers	15 000.00	30 000.00				45 000.00
Total du capital lié	99 100.00	121 000.00	0.00	0.00	0.00	220 100.00
Résultat de l'exercice	86 432.24			-86 432.24	66 279.74	66 279.74
Total du capital de l'organisation	189 435.09	121 000.00	0.00	0.00	66 279.74	376 714.83

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31.12.2025

1) Généralités

La Croix-Rouge suisse du canton du Jura est une association qui a pour but de contribuer à l'accomplissement des tâches de la Croix-Rouge suisse sur le territoire du canton du Jura avec pour objectifs de conserver et protéger la vie, promouvoir la santé et préserver ou rétablir l'intégration sociale et la dignité humaine (cf. statuts pour but complet). Son siège est à Porrentruy. Le nombre d'emplois à plein temps ne dépasse pas 50 emplois en moyenne annuelle.

2) Principes d'établissement des comptes

Principes de base

Les comptes annuels de la Croix-Rouge suisse du canton du Jura sont présentés en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC (en particulier Swiss GAAP RPC 21), le guide Harmonisation des comptabilités des AC CR, les standards de la Fondation ZEWOW, le droit suisse ainsi qu'avec les dispositions des Statuts de l'organisation.

S'agissant d'une petite organisation au sens des Swiss GAAP RPC, les comptes de la Croix-Rouge suisse du canton du Jura ne prennent en considération que les RPC fondamentales (cadre conceptuel et Swiss GAAP RPC 1 à 6) ainsi que la Swiss GAAP RPC 21. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, il est renoncé à l'établissement d'un tableau de flux de trésorerie (petite organisation d'utilité publique à but non lucratif).

Le présent document restitue une image fidèle, c'est-à-dire conforme aux conditions réelles, de la situation de la fortune, des finances et des résultats de l'association Croix-Rouge suisse du canton du Jura. Les bases d'évaluation générales selon le cadre conceptuel des Swiss GAAP RPC s'appliquent en l'espèce.

A valeur de rapport d'activité le rapport annuel de l'association Croix-Rouge suisse du canton du Jura, qui est publié sur papier.

Le compte d'exploitation est présenté conformément à la méthode de l'affectation des charges par nature. Les charges relatives aux secteurs Collectes de dons, Projets et prestations de services et Administration apparaissent de façon différenciée dans le compte de résultat. Les charges indirectes ne sont pas réparties sur les secteurs.

Selon la norme Swiss GAAP RPC 21, les charges administratives, les charges de collectes de fonds et de publicité générales doivent être présentées séparément. A cet effet, une répartition des charges par fonction est calculée et présentée séparément en annexe aux comptes annuels, selon la méthodologie de la fondation ZEWOW.

Les comptes sont tenus en francs suisses (CHF).

Actifs circulants

Les actifs circulants sont inscrits à leurs valeurs nominales. La provision pour pertes sur créances corrige cette valeur de l'estimation des risques de recouvrement identifiés sur les créances.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances est estimée en fonction des risques effectifs sur créances douteuses. Il est augmenté d'un forfait de 5% calculé sur les autres créances pour couvrir le risque inhérent à ces dernières.

Garantie

Il s'agit du solde d'un compte bancaire bloqué en garantie d'un loyer.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31.12.2025 (suite)

	2025	2024
--	------	------

2) Principes d'établissement des comptes (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition (dès CHF 1'000 d'investissement), sous déduction des amortissements suivants, calculés sur les valeurs d'investissement (amortissements linéaires) :

	Taux	Taux
Aménagement des locaux Delémont	17% (6 ans)	17% (6 ans)
Mobilier et installations	25% (4 ans)	25% (4 ans)
Appareils d'alarme	33% (3 ans)	33% (3 ans)
Matériel et logiciels informatiques	33% (3 ans)	33% (3 ans)
Véhicules	25% (4 ans)	25% (4 ans)

Capitaux étrangers

Les capitaux étrangers représentent les engagements pris à la date d'établissement du bilan, qui n'ont pas été payés mais pour lesquels la livraison ou la prestation correspondante a été reçue. L'évaluation est faite à la valeur nominale des engagements.

Capital des fonds

Un fonds affecté résulte soit d'une destination explicite du donateur, soit des circonstances de la donation, qui impliquent une affectation spécifique par le donateur. Une telle affectation spécifique existe notamment pour les fonds qui proviennent d'une campagne de collecte pour un but spécifique.

Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation présente les moyens relevant du financement propre de l'organisation, sans limitation d'utilisation par des tiers.

Le détail de la variation du capital de l'organisation est publié dans le tableau de variation du capital.

Charges et produits

Les charges et les produits sont délimités à la période à laquelle ils prennent effet. Ils sont présentés sous forme brute dans le compte d'exploitation.

Les charges d'administration et charges indirectes enregistrent les montants non directement imputables aux secteurs des dons et campagnes de recherche de dons ou aux prestations de service et projets.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31.12.2025 (suite)

3) Précisions relatives au bilan (en CHF)	31.12.2025	31.12.2024
<i>3.1) Actifs de régularisation</i>		
Facturation de prestations de services réalisés, éditée sur l'exercice suivant	64 334.00	53 670.70
Contributions à recevoir de <i>CRS</i> et <i>Fondation humanitaire CRS</i>	0.00	3 746.95
Contributions à recevoir pour l'aide à la vieillesse	91 180.00	118 278.00
Primes d'assurances sociales payées d'avance	30 591.75	0.00
Autres montants à recevoir ou payés d'avance	43 479.76	18 736.10
Total	229 585.51	194 431.75
<i>3.2) Immobilisations corporelles</i>		
Aménagement des locaux Delémont		
Valeur nette au début de l'exercice	27 192.00	33 990.00
- Amortissements	-6 798.00	-6 798.00
Valeur nette à la fin de l'exercice	20 394.00	27 192.00
Mobilier et installations		
Valeur nette au début de l'exercice	14 322.00	22 221.00
- Amortissements	-6 950.00	-7 899.00
Valeur nette à la fin de l'exercice	7 372.00	14 322.00
Machines de bureau et informatique		
Valeur nette au début de l'exercice	24 562.00	20 801.00
+ Acquisitions	10 915.95	22 476.65
- Amortissements	-20 734.95	-18 715.65
Valeur nette à la fin de l'exercice	14 743.00	24 562.00
Appareils de systèmes d'alarme		
Valeur nette au début de l'exercice	2 302.00	6 001.00
+ Acquisitions	0.00	1 240.15
- Amortissements	-1 899.00	-4 939.15
Valeur nette à la fin de l'exercice	403.00	2 302.00
Véhicule		
Valeur nette au début de l'exercice	1.00	1.00
+ Acquisition nouveau véhicule	63 357.00	0.00
- Amortissements	-12 698.00	0.00
Valeur nette à la fin de l'exercice	50 660.00	1.00
<i>3.3) Passifs de régularisation</i>		
Produits des prestations de services facturés d'avance	45 450.00	45 480.00
Charges à payer	23 046.50	56 516.66
Etats des vacances dues et des heures supplémentaires	31 720.35	21 526.17
Contributions externes reçues d'avance pour 2025	0.00	57 755.00
Provision remboursement de produits de transports	0.00	93 134.22
Total	100 216.85	274 412.05

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31.12.2025 (suite)

3) Précisions relatives au compte d'exploitation (en CHF)	2025		2024	
3.4) Contributions affectées reçues pour l'acquisition d'un véhicule				
Reçues de la <i>Fondation humanitaire CRS</i>	23 900.00		0.00	
Reçues de la <i>Loterie romande</i>	20 000.00		0.00	
Reçues d'autres contributeurs	20 000.00		0.00	
Total	63 900.00		0.00	
3.5) Répartition des charges par fonction				
Charges liées aux projets et prestations de services	1 559 051.81	85.7%	1 451 056.86	79.3%
Charges de collectes de fonds	82 230.59	4.5%	174 785.14	9.6%
Charges administratives	177 822.06	9.8%	204 015.83	11.1%
	1 819 104.46	100.0%	1 829 857.82	100.0%
Indemnités reçues portées en diminution des charges	0.00		-1 000.00	
Total des charges d'exploitation	1 819 104.46		1 828 857.82	
3.6) Produits extraordinaires, uniques ou hors période				
- Dissolution de la provision remboursement de produits de transports	91 825.22		0.00	
- Gain réalisé sur la vente d'un véhicule	1 000.00		0.00	
3.7) Charges extraordinaires, uniques ou hors période	364.80		0.00	
- Charges hors période	364.80		0.00	
4) Indemnités aux instances dirigeantes (en CHF)				
Président, indemnité forfaitaire	1 000.00		1 000.00	
Autres membres du Comité	0.00		0.00	
Directeur (<i>hors salaire</i>)	0.00		0.00	
<p>Une seule personne étant chargée de la direction, l'organisation renonce à la publication de la rémunération de de la direction. Les frais nécessaires à l'activité des instances dirigeantes sont remboursés sur la base de justificatifs.</p>				
5) Prestations à titre gracieux, bénévolat				
<p>Le nombre d'heures de bénévolat s'élève à 33'425 heures en 2025. Valoriées au tarif forfaitaire de CHF 28.-, celles-ci représentent un montant de CHF 935'900 non saisi dans le compte d'exploitation.</p>				
Heures bénévoles (en nombre d'heures)	33 425		23 496	
Valorisation des heures bénévoles à CHF 28 par heure (en CHF)	935 900.00		657 888.00	
6) Engagements découlant de contrats de location à long terme				
Solde des loyers dus jusqu'à l'échéance du bail des locaux d'exploitation, 30 juin 2029 (Porrentruy) et 31 mai 2029 (Delémont)	257 506.00		331 978.00	